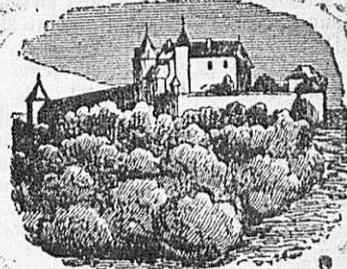


fumisterie
Bulle
E VEVEY
PRIX MODÉRÉS



LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE arr. 9⁰⁸ 11⁵⁵ (d. j. l. 14⁰²) 15²⁵ 20⁰⁷. BULLE, dép. 6¹⁵ 10⁰¹ (10¹⁷) 13¹² 17⁵⁰

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

jours bien portants
autres à l'école,
sante, donnez-leur

Petite Revue.

ETRANGER

Nos rapports avec la France. — La France, sous la main énergique et persévérante de M. Poincaré, se relève, non sans à-coups, mais elle remonte la pente, lentement et sûrement, croyons-nous pouvoir dire.

Nous entretenons avec notre grande voisine, depuis de longues années, les meilleurs rapports. Quelques frotements se sont bien produits, à l'occasion des démêlés longs et difficiles concernant l'affaire des zones, qui est encore pendante, mais ils n'ont point affecté trop profondément ni l'opinion publique ni les relations officielles entre les deux pays.

Nous apprenions dernièrement que le gouvernement français a pris des mesures en vue de relever de presque 900 % la taxe de séjour des étrangers. Cette mesure est très préjudiciable aux intérêts des nombreux Suisses établis en pays de France. Il est fort compréhensible que le gouvernement français frappe à toutes les portes où il songe découvrir un appoint financier à son programme de restauration, mais il est des limites qu'on ne saurait franchir sans nuire aux traditions séculaires d'hospitalité et de courtoisie qui caractérisent les relations des pays européens et des nations civilisées en général. Il serait extrêmement dangereux de poser des précédents qui, au mépris des arrangements internationaux, tendraient à créer un peu partout un mouvement xénophobe intempestif à une heure où Locarno et Genève impriment à l'Europe l'idée salutaire d'une entente fraternelle entre les nations.

— La France a connu ces dernières années une affluence inaccoutumée de touristes et de promeneurs qui, profitant de la situation avantageuse pour eux, créée par le marché de la monnaie, pouvaient s'offrir, sans grever leur petit budget d'une charge trop onéreuse, la fantaisie d'un séjour dans les belles provinces françaises. Nombre de Suisses, entre autres, n'eussent jamais eu l'heur de connaître les beautés de ces paysages si des circonstances exceptionnelles ne fussent venues à leur secours. Il est vrai que cette situation a créé des abus peut-être au détriment de nos industries nationales, mais jamais au point de les atteindre dans leurs œuvres vives. Ces temps sont révolus.

Le franc remonte rapidement et des taxes de toutes sortes ont réduit à néant ces avantages passagers dont magasins et hôtels d'outre-frontière tiraient grand profit. Actuellement, les formalités de séjour sont longues et compliquées. Les Suisses n'ont plus qu'à se retourner vers les beautés de leur propre pays et aussi vers les industries et les produits nationaux, car les prix étrangers ont été majorés de telle façon ou frappés de taxes douanières telles qu'ils atteignent le niveau des tarifs du pays.

Nos négociants n'auront plus à pousser le cri d'alarme et pourront enlever tranquillement les affiches portant en gros et gras caractères : « Favorisez l'industrie nationale et achetez des produits suisses. » P. S.

Ce qui se passe en Allemagne.

— L'Allemagne au visage impassible et froid n'a su déguiser le contentement qu'elle éprouve au vu des résultats de Genève. Le président Hindenburg a vivement félicité M. Stresemann pour l'excellent travail accompli. Sans doute, il reste encore quelques ombres au tableau, mais l'Allemagne est dégagée de l'étreinte; elle va maintenant marcher à pas de géant dans la voie des réalisations qu'elle a inscrites à son programme de relèvement.

Si la plupart des journaux français et anglais approuvent l'attitude de MM. Briand et Chamberlain à Genève et affirment que le meilleur moyen de lutter contre toute renaissance éventuelle du militarisme allemand est de désarmer les nationalistes en accordant aux Germains les libertés qu'ils sollicitent et en se fiant au bon sens du peuple éclairé par les terribles leçons de la guerre dernière, des voix autori-

sées se font entendre qui expriment des craintes sérieuses au sujet des intentions allemandes.

Nous sommes persuadés que M. Stresemann a joué franc jeu et que le but qu'il poursuit est louable; nous sommes non moins persuadés que la majorité du peuple allemand préfère la paix à la guerre; mais il est indéniable que d'autres Allemands pensent bien différemment sur l'avenir du Reich, ceux précisément qui furent jadis les conseillers de Guillaume et les ardents promoteurs du «Deutschland über alles». Ces hommes-là n'ont point disparu de la scène, et, sous une forme ou sous une autre, la plupart détiennent encore ou de nouveau des fonctions officielles. A témoin le renommé maréchal Hindenburg, président du Reich, et ce général qui, avec la morgue emphatique de l'ancien «lieutenant», répondit à la conférence des ambassadeurs que l'Allemagne avait le droit de construire des travaux de défense le long de ses frontières.

L'aristocratie militaire et le peuple d'Allemagne en veulent surtout à la Pologne qui détiend la Haute-Silésie et s'est reconstruite en partie sur les débris de l'empire. Ils estiment d'ailleurs que c'est une proie qu'il ne sera pas trop difficile, quand l'heure propice sera venue, de s'offrir impunément. Cela est certain. Un député, s'adressant dernièrement, dans un discours, aux populations de la Haute-Silésie polonaise, s'écria : «Je vous félicite, parce que vous avez bravement défendu les droits solidaires des populations allemandes».

Il faut avoir de l'audace pour s'exprimer ainsi à la face d'un peuple voisin qui a le droit de vivre libre et tranquille dans ses frontières. D'ailleurs, les fortifications élevées sur le front oriental allemand n'ont aucune raison d'être s'il n'existe pas des visées de conquête; ce n'est pas la Pologne qui veut attaquer l'Allemagne. Berlin compte sans doute que de profondes modifications peuvent survenir d'un moment à l'autre sur l'échiquier européen.

Un résultat effectif est acquis : la libération prochaine du territoire allemand. Nous formons des vœux pour que la politique pacifique de M. Stresemann se développe et rallie outre-Rhin une majorité suffisante et pour que la Société des Nations se montre assez ferme et assez prévoyante pour réprimer à temps toute velléité de comédie.

Parlant des réunions de Genève, M. Stresemann a déclaré :

« Je pense que la guerre européenne n'aurait pas éclaté si, à l'époque, de telles prises de contact avaient existé. Le contact personnel d'homme à homme ne peut être remplacé d'aucune manière par des télégrammes et des instructions. Cela est également vrai pour la presse dont les réunions régulières à Genève permettent un contact personnel qui jusqu'ici n'a pas eu lieu. »

Une opinion anglaise sur le régime Mussolini. — Dans l'Observer, M. Garvin appelle M. Mussolini du nom de « sphinx de la politique étrangère ». Il établit un parallèle entre la ligne de conduite adoptée par le «Duce» et celle que tint naguère Guillaume II et se demande si l'Italie va suivre l'exemple de l'Allemagne impériale et s'en aller vers l'abîme. Il souligne spécialement le fait que l'ex-kaiser faisait fi du tribunal de la Haye comme aujourd'hui M. Mussolini semble presque ignorer Genève et que Guillaume comme le «Duce» réclamait une plus grande place au soleil. M. Garvin, formule l'espoir que l'Italie ne poussera pas la ressemblance jusqu'au bout, car, selon lui, «la nation qui tirerait le premier coup de feu en Europe subirait le sort de l'empire des Habsbourg».

Relations anglo-russes. — Actuellement, une vive campagne est menée en Angleterre contre l'acceptation d'un successeur à M. Krassine. Les journaux affirment que l'ambassade britannique à Moscou est pratiquement prisonnière et qu'elle ne dispose d'aucun moyen pour communiquer directement avec des sujets russes ou anglais dans la république des Soviets. Ils déclarent aussi que l'Angleterre ne peut rien perdre commercialement à la suppression d'une délégation soviétique à Londres. Ils proposent énergiquement

l'expulsion de toutes ces agences russes qui fomentent les révoltes et les grèves sur tout le territoire de l'empire.

Le Daily Mail écrit en particulier qu'actuellement les Russes mettent en vente dans les ports anglais des débris de cloches et des tuyaux d'orgue volés dans les églises françaises et anglaises de Russie.

Le Vatican et „l'Action française». — Les démêlés entre Rome et le grand quotidien des royalistes français L'Action française continuent. M. Daudet lance à la face du Vatican les pires accusations. L'Observateur romain met au point l'état actuel de la situation et rappelle à M. Daudet qu'il n'a pas mission pour interpréter le dogme et la morale catholiques.

On s'attend à ce que des mesures sévères soient prises prochainement par l'autorité ecclésiastique contre ces ouailles rebelles.

Chez les libéraux anglais. — Le parti libéral anglais, qui joua jadis un grand rôle, est en pleine décomposition.

La lutte entre M. Lloyd George, lord Asquith et lord Grey semble ne point devoir trouver d'issue. Journaux et partisans sont fort divisés. M. Lloyd George exerce encore une grande influence dans certains milieux de par son éloquence entraînant et de par les capitaux considérables qu'il met à la disposition de la propagande électorale, mais cette influence est sapée par l'attitude de la majorité du parti qui ne veut point le suivre dans ses projets de réforme agraire et politique. Certains journaux affirment que la crise est insoluble et que le parti est définitivement dissous.

Chacun sait que l'ex-premier anglais penche fortement vers la gauche et qu'il ne lui répugnerait point de s'allier avec les travaillistes.

Des élections commentées.

Dimanche a eu lieu dans la France du nord une élection partielle pour le remplacement de trois députés. Les trois sièges en question étaient détenus jusqu'ici par deux représentants des gauches et un modéré. Trois candidats des partis de droite sont sortis vainqueurs du scrutin de dimanche.

Les journaux de tous les partis commentent fort ce revirement de l'opinion. Les feuilles socialistes et communistes attribuent cette défaite à l'alliance désastreuse des groupes de gauche avec les républicains cartellistes et au système électoral qui permet de savantes combinaisons dont le peuple est victime et auxquelles il ne comprend rien tandis que les maîtres en tirent habilement parti.

L'Echo de Paris écrit que les électeurs conscients doivent actuellement se prononcer entre les deux grands courants : le courant national et le courant révolutionnaire. C'est ce qu'ont fort bien compris les électeurs du nord.

SUISSE

Autour du monopole du blé.

Des débats assez difficiles ont résulté, au Conseil national, du rejet par le peuple suisse du projet de monopole du blé présenté par le Conseil fédéral et les Chambres.

Il ne faut pas oublier qu'au Conseil national, une forte majorité de députés était favorable au projet et se résigna difficilement à tirer de la consultation populaire du 5 décembre les conséquences qui en découlent.

L'impression qui se dégage des discussions qui se sont déroulées autour de la motion Duft demandant de fixer un terme aussi rapproché que possible pour la suppression définitive du monopole est que nos législateurs ne sont pas pressés de se soumettre à la volonté populaire et désirent prendre leur temps en vue d'une nouvelle étude de la question et de l'escamotage de la décision populaire.

Ce n'est pas très démocratique.

Le correspondant de Genève au Temps, de Paris, écrit au sujet de la votation du 5 décembre :

« On ne saurait nier l'importance qu'il y a à encourager les cultures et le labour du paysan, mais il est d'autres moyens que celui de remettre à un Etat vaguement sacro-saint le soin de régler dans

ses détails une partie de la vie économique à tous égards importante. Le peuple suisse n'a pas entendu créer un précédent aussi dangereux et il a repoussé la loi constitutionnelle soumise à son vote.

Il reste que la leçon qu'il vient de donner portera ses fruits : il a manifesté nettement son mépris pour les compromis et M. Edmond Schulthess, conseiller fédéral, qui avait patronné l'étrange alliance des socialistes et des agriculteurs, est aujourd'hui sur la sellette avec ceux dont le seul idéal est d'écarter l'initiative privée».

Mittelholzer. — La Nouvelle Gazette de Zurich annonce que l'aviateur Mittelholzer a traversé la Méditerranée lundi par un temps magnifique. Après avoir quitté la Grèce, il survola la Crète et après 7 h. 40 min. de vol, il arrivait dans de très bonnes conditions à Aboukir, à 4 h. 30 de l'après-midi.

On annonce d'autre part que des réparations étant devenues nécessaires aux flotteurs de l'avion, Mittelholzer restera cinq jours à Aboukir pour reprendre ensuite son vol vers Assouan, dans la Haute-Egypte. La distance est de plus de 600 kilomètres.

Chez nos amis de Neuchâtel. — La contrée des montagnes neuchâteloises est fort mal desservie au point de vue des communications. Comme la construction de nouvelles lignes de chemins de fer est onéreuse et ne garantit aucun rendement, les populations de ces hauts plateaux réclament un service d'aéroplanes qui les reliera d'une manière plus suivie et plus facile avec le chef-lieu du canton et le reste de la Suisse.

Il paraîtrait que des pourparlers ont été entrepris en vue de donner satisfaction à cette requête qui a des chances d'aboutir.

Bientôt le temps ne connaîtra plus de barrières et l'espace ne sera plus qu'un mot vide de sens.

EN ABYSSINIE

Addis-Ababa, décembre.

Que dirait le vieil empereur Ménélik s'il pouvait revoir aujourd'hui l'Ethiopie, constituée par lui avec des peuplades errantes, devenue une nation membre de la Société des Nations ? Et la capitale qu'il avait fixée au déclin de sa vie nomade, il y a quelque trente ans, dans le site alors désert d'Addis-Ababa, transformée d'un village de paillotes en une ville de 50,000 habitants, avec constructions en pierre, écoles, magasins, banques et même cinémas, avec une gare, tête de lignes d'un important chemin de fer allant Djibouti, et avec des rues sillonnées par 200 autos, où se prélassent les fils de ses dignitaires, qui eux, comme lui-même, ne circulaient qu'à mulet ?

Le ras Tafari, dont les Parisiens ont pu voir, il y a trois ans, la fine silhouette, a su gouverner le pays dans la voie du progrès en dépit des difficultés sans nombre suscitées par les parties rétrogrades dont l'opposition est encore puissante. Si la transformation matérielle a été rapide, il faut reconnaître que l'évolution des esprits a été infiniment plus lente : on ne change pas de mentalité comme de monture.

Aussi, actuellement, l'Ethiopie se trouve à la croisée des chemins et le gouvernement du ras Tafari doit décider s'il entend laisser le pays évoluer progressivement par la lente élaboration d'un état d'esprit plus moderne parmi les classes dirigeantes, ou bien s'il convient au contraire de pousser énergiquement en avant, quitte à briser les résistances rétrogrades.

Les grandes puissances intéressées au développement de ce pays demandent une marche rapide, comme le prouvent les récents accords anglo-italiens, ces derniers voulant créer un chemin de fer allant de la mer Rouge à l'Océan Indien, et les Anglais

en comprimés
extraordinaire
avantageux) : 6.25.
macies.

re dame ?
e fiancée ?
« Perrin »
otre époux ?
otre fiancé ?

ochette.
ssettes.
lles.
x avantageux !!

der, Bulle

FÊTES -
choix de
uté, Gassettes cuir,
l'école, portefeuilles,
D, sellier, BULLE.

gratuits
mand"

ients que comme
clair et de Lacta
ent au Sillon

élevage)
eau galvanisé 9 l.)
eau).
s d'employer ces
s et de qualité
rire et leur livrer
vu sa forte
Vaulruz.

demandant à utiliser les eaux du lac Tsana pour l'irrigation de vastes cultures cotonnières.

L'Ethiopie, pays neuf et même encore incomplètement exploré, est intéressante actuellement à titre de fournisseur de matières premières indispensables, telles que les peaux (un million et demi de peaux de bœuf sont exportées par an), et de cafés de qualité renommée, dont la culture est en train de prendre une très importante extension.

Quant aux possibilités pour l'avenir, l'Ethiopie en réserve de considérables : culture du coton, du caoutchouc, des céréales, sans parler des minerais dont la prospection est à peine commencée.

Mais toutes ses richesses ne pourront être mises en valeur que le jour où le pays sera doté d'un réseau de routes remplaçant les inévitables pistes actuelles et surtout d'une organisation administrative plus moderne tant pour ses nationaux que pour les étrangers dont les droits et les intérêts ne sont pas encore suffisamment garantis ; il est inadmissible par exemple que les étrangers ne puissent acquérir de terrains.

Les missions abyssines envoyées ces derniers mois à Genève pour exposer la thèse de leur pays devant la Société des Nations sont revenues dernièrement à Addis-Ababa sans avoir pu apporter de solution aux graves questions en suspens. Et pourtant l'importance des facteurs économiques en jeu ne permet pas d'attribution, le monde a besoin des produits de l'Ethiopie et cette dernière nation, libre sans aucun contrôle étranger, doit se montrer capable de se moderniser afin de permettre une exploitation rationnelle de ses richesses.

Malgré l'intelligence montrée par les dirigeants abyssins, malgré l'envoi en France d'étudiants dans nos lycées, les cadres manquent et il apparaît que le pays ne pourra vraiment s'organiser qu'avec l'aide de techniciens étrangers, munis de pouvoirs suffisants ; cette manière de procéder éviterait au pays des expériences coûteuses, lui permettrait à peu de frais de se transformer rapidement en une nation véritablement moderne, suivant des méthodes appliquées avec succès ailleurs, sans que son indépendance nationale pût en prendre ombrage.

Il faut espérer que c'est à une semblable solution que s'arrêtera le gouvernement du ras Tafari pour les principales administrations et services publics, comme il l'a, du reste, déjà fait partiellement pour les postes et les travaux publics.

Il est heureux qu'en ce moment décisif les rênes du gouvernement soient entre les mains habiles du ras Tafari, il est également heureux pour nous que le ras Tafari soit un ami fidèle de la France, dont l'influence, déjà prépondérante en Ethiopie depuis Ménelik, ne pourra que s'accroître au fur et à mesure des progrès de ce pays.

Dernière heure.

Assemblée fédérale.

L'Assemblée fédérale a nommé hier M. Motta, président de la Confédération pour 1927, par 155 voix sur 165 bulletins valables. M. Schulthess est élu vice-président.

Au pays où l'on travaille.

Le rapport sur l'exercice 1925-1926 a été présenté à la Chambre italienne. Il accuse un excédent de recettes de 2.268 millions.

Autour du régime des alcools.

La section de la Suisse centrale de la Société suisse des liquoristes a pris position contre le projet de loi instituant le nouveau régime des alcools.

Les loups se mangent.

A la Bourse du travail de Lyon une bagarre a eu lieu entre anarchistes et communistes. Des coups de revolver ont été tirés. Le secrétaire du siège communiste est grièvement blessé.

Voix du Vatican.

Dans une admirable lettre adressée au général de Castelnuovo, le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du pape Pie XI, rappelle aux catholiques de France qu'ils ne doivent pas mêler la religion à la politique. Le Temps rappelle les lettres retentissantes écrites, il y a trente-deux ans par le pape Léon XIII aux archevêques, évêques, au clergé et à tous les catholiques de France. Il émet sur la diplomatie de l'Eglise le jugement suivant :

« La politique du Vatican est une, à travers des changements de personnes des plus hauts titulaires de l'Eglise catholique, changements qui n'altèrent pas sa doctrine souveraine ! »

— Une insurrection a éclaté dans le sud du Portugal. Le gouvernement a envoyé des troupes pour combattre les insurgés.

— A St-Just-sur-Loire (France), un pont suspendu s'est écroulé au passage d'un camion-automobile occupé par sept personnes. Par miracle, aucune n'est tuée, ni même sérieusement blessée.

— Aux Etats-Unis, on certains endroits, la neige atteint vingt pieds de hauteur. On signale vingt décès dus au froid intense qui règne.

FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 14 décembre 1926. — Le Conseil accepte la démission

de M. Joseph Fontaine, secrétaire de la préfecture de la Glâne, à Romont.

Il appelle :

M. Jean Passer, contrôleur des hypothèques à Tavel, aux fonctions de directeur de l'école secondaire de la Singine ;

M. François Butty, à Romont, au poste de secrétaire de la préfecture de la Glâne.

Sont promus au grade de capitaine d'infanterie les premiers lieutenants : MM. Félix Schneuvly, à Heitenried ; Francis Jæger, à Fribourg ;

Au grade de premier lieutenant d'infanterie : Eugène Chavillaz, à Ecuivillers ; Maxime Andrey, à Avry-dev.-Pont ; Pius Jungo, à Schmiten ;

Au grade de lieutenant d'infanterie : les caporaux : Louis Descloux, à Fribourg ; Georges Glasson, à Estavayer-le-Lac ; Auguste Cosandey, à Bulle ; Paul Roulin, à Courtepin ; Gérard Butty, à Fribourg ; Marcel Progin, à Genève ; Georges Malicheff, à Fribourg ; Georges Butty, à Fribourg ; Albert Morel, à Fribourg ; Albert Thalman, à Fribourg.

Au grade de lieutenant quartier-maître, le fourrier : Stefan Buttiker, à Liestal ;

Au grade de lieutenant de cavalerie : les brigadiers : Jean Nicheli, à Genève ; Léo Meyer, à Genève ; Helmut Lindemann, Gerzenau ;

Au grade de premier lieutenant de cavalerie les lieutenants : Boris Schwarz, à Lenzbourg ; Hubert Erné, à Aarau.

Bénédiction de fanion.

(Correspondance retardée.)

La bénédiction du fanion de la société de cavalerie Glâne et Veveysse a donné lieu, dimanche dernier, à une belle manifestation religieuse et patriotique à la fois. Le nouvel étendard est d'une conception très réussie, son unité et sa sobriété en font une œuvre d'art. Il est dû au dessinateur bien connu chez nous, M. Gœng, à Lausanne, secondé par l'héraldiste distingué M. Séverini, à Genève. Il porte, au centre, sur un champ barré aux couleurs fribourgeoises, le chevalier St-Georges terrassant le dragon. Dans la partie supérieure, aux deux angles, se détachent les armoiries de Romont et de Châtel, afin d'accroître en quelque sorte le caractère régionaliste du groupement.

A 3 h., un charmant cortège, sous la direction de M. le capitaine Savoy, se forma devant l'Hôtel de la Tête-Noire et se rendit à l'église paroissiale entraîné par les accords vibrants de la fanfare. Parmi les notabilités militaires présentes, on remarquait M. le colonel Roger de Diesbach, M. le major Chevalier, M. le capitaine de Weck, chef de l'escadron 5, et M. Sureth capitaine du train. Les autorités du district et de la ville, les sociétés locales accompagnées de leurs drapeaux, et l'imposante colonne des dragons en uniforme clôturaient le cortège. Mme de Weck de Diesbach, M. le premier lieutenant de cavalerie Lépori fonctionnaient comme parrain et marraine. Ils avaient pris place dans un magnifique landau qu'encadraient une douzaine de dragons montés, tous de beaux gars, superbes de prestance. La cérémonie religieuse à l'église paroissiale a été rendue tout particulièrement impressionnante par l'éloquente et substantielle allocution de M. le capitaine aumônier Joz-Roland, vicaire à Genève, sur la signification du nouvel étendard. L'orateur a exalté la conception du devoir, de la discipline, de l'ordre, de la tradition qui président au développement de notre armée. La bénédiction du fanion, suivie de l'accolade fraternelle des autres bannières, a fait une profonde impression sur l'assistance.

Puis le cortège se reforma pour aller faire une brève visite au cimetière où fut déposé une couronne sur la tombe du dragon John Comte, une des victimes de l'époque troublée de 1918. Ce geste de reconnaissance rendu aux défunts fut répété devant la pierre commémorative récemment érigée en l'honneur des soldats morts au service actif durant les années 1914-1918. Peu après, les convives au nombre d'une centaine étaient confortablement installés dans les locaux fraîchement restaurés de la Tête-Noire et copieusement servis par les soins toujours dévoués de M. l'hôtelier Alfred Criblet. Durant la partie oratoire qui fut particulièrement nourrie, intéressante et applaudie, on a fait maintes allusions à la situation nationale qui inspire de sérieuses inquiétudes et qui doit engager notre armée à se tenir prête à toute éventualité. Ce fut en résumé une journée réconfortante, où tour à tour Dieu et la patrie furent exaltés.

GRUYÈRE

Nécrologie. — On annonce la mort, survenue à Estavayer-le-Gibloux, de M. Casimir Berset, ancien sergent de gendarmerie, retraité depuis peu. Le défunt exerça en son temps ses fonctions à Bulle. M. Berset a élevé une famille de dix-huit enfants.

— De Schwytz, nous parvient la nouvelle du décès de Mme Vve Joséphine Chassot, née Dubas, épouse de feu Joson Chassot. La défunte, connue à Bulle pour une personne de bien, était allée finir paisiblement son existence chez des parents à Schwytz. Elle mourut entourée de beaucoup d'affection.

Aux familles atteintes par ces deuils vont nos sympathies.

Le 75^e anniversaire de la Chorale. — Nous rappelons au public la belle manifestation qu'organise dimanche notre vaillante Chorale pour célébrer dignement le 75^e anniversaire de sa fondation.

A noter que le concert, richement établi, aura lieu en matinée seulement, la soirée étant réservée, après le repas officiel, au bal particulier.

Avis. — Les abonnés à l'eau de Charmey de la Commune de Bulle sont informés que le

service de distribution sera interrompu, dimanche 19 décembre, à partir de 6 heures du matin, pour toute la journée.

L'ancienne eau de la Ville servira à l'alimentation du réseau de Bulle seulement.

Les abonnés sont priés de prendre toutes dispositions utiles contre le gel.

(Service des eaux.)

Asile de Marsens. — L'Arbre de Noël de l'Asile de Marsens aura lieu le 26 décembre. Nous nous permettons de rappeler à la générosité du public nos 350 pensionnaires. Tous les dons seront reçus avec la plus grande reconnaissance.

Loto-volaille. — C'est donc dimanche, 19 décembre, à 8 h. 1/4, qu'aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel de l'Ecu, le traditionnel loto-volaille organisé par la société d'aviation de la Gruyère. Cette année tout particulièrement, le pavillon des prix sera des plus riches. Volaille de Bresse de tout premier choix, sous ses formes les plus variées, n'est-ce pas vraiment alléchant ? Ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte et n'hésitez pas un instant de tenter la chance.

A tous les éleveurs et amis de la section, nous donnons rendez-vous dimanche à l'Hôtel de l'Ecu.

Un livre de M. Henri Néf. — La maison d'édition Fragnière, à Fribourg, met en souscription, jusqu'au 20 décembre, pour le prix de fr. 4 (édition de luxe fr. 15) un beau livre dû à la plume élégante et autorisée de M. Henri Néf, conservateur du Musée Tissot, à Bulle, qui a pour but de faire revivre les figures qui, en 1526, sauvèrent Genève de la domination savoyarde.

M. Néf a puisé ses renseignements à bonne source, dans les archives de Genève et de Fribourg. Cette étude, solidement documentée, tend à prouver que Fribourg joua un rôle capital, par le secours qu'il apporta aux réfugiés genevois et l'influence qu'il exerça sur Berne dans la conclusion du traité de combourgeoisie de 1526.

Plusieurs personnalités du monde de l'histoire ont fourni à M. Néf de précieux détails qui font du livre offert en souscription au public un document de premier ordre. Ajoutons qu'il est préfacé par M. Gaston Castella, professeur d'histoire à l'Université de Fribourg.

Encore la cigogne. — Les deux paysans de Planchy qui ont abattu la cigogne, hôtesse du château de Bulle, et qui avait été blessée d'un coup de fusil dans la région de La Tour-de-Trême, ont été condamnés à 50 fr. d'amende chacun et aux frais.

L'auteur du coup de fusil, le seul coupable, est resté introuvable.

Qu'en nous permette d'estimer erronée la conclusion qui consiste à condamner des personnes ayant à leur charge uniquement le crime d'avoir délivré de la vie un oiseau blessé grièvement. La loi protège les oiseaux, mais elle ne peut le faire au point de les condamner à des souffrances inutiles.

Les Cosaques du Don à Fribourg. — Plusieurs personnes de notre ville ont assisté mardi soir à l'audition donnée à Fribourg par les Cosaques du Don. Elles ont déclaré que l'audition fut enthousiasmée par la perfection avec laquelle les chanteurs russes ont exécuté leur répertoire, riche et varié.

La délicatesse d'expression des nuances, la richesse d'interprétation et la puissance des sons atteignent un tel degré de perfection qu'elles tiennent du prodige. L'auditoire a fait aux chanteurs une ovation formidable.

Encore les Cosaques du Don. — Les maîtres chanteurs que dirige Serge Jaroff se produiront dimanche 19 décembre à Vevey, à 15 h. 30, au Casino du Rivage. La location est ouverte chez MM. Fœtisch frères, à Vevey.

Un loto à Enney. — La Société de tir d'Enney organise dimanche son loto annuel. Cette société, qui fut toujours à l'honneur et dont les tireurs émérites se distinguent fort souvent, mérite qu'on lui accorde plein appui.

Le public d'Enney et des environs saura témoigner sa sympathie aux vaillants champions de notre sport national favori.

Commerce local. — Permettez-moi, Monsieur le rédacteur, de vous demander l'hospitalité des colonnes de votre journal pour une juste revendication et une sérieuse mise en garde.

A Bulle, comme ailleurs, nous ressentons les effets de la crise toujours plus intense. Pendant quelques années de prospérité agricole peut-être factice, en tous cas passée, et dont on ne saurait prévoir le retour dans un avenir prochain, les affaires marchaient. Aujourd'hui, c'est la crise et le marasme. Le lait a baissé, les produits laitiers traversent une crise très grave, le bétail « itou » et si l'agriculture ne marche pas, rien ne va... chez nous particulièrement.

Est-ce le moment, Monsieur le rédacteur, de faire nos achats au dehors, tout au moins pour ce qui nous est offert sur place par nos commerçants ?

Le commerce bullois est honnête, il vend dans des conditions certainement avantageuses à l'acheteur. Nous avons tous le principe de la solidarité, mais combien nous nous en éloignons souvent. Vous me direz qu'un parti-

culier, avec son argent, peut et a le droit de faire ses emplettes où bon lui semble ; d'accord, bien que ces opérations puissent se retourner contre lui. Mais alors, ce qui est absolument inadmissible, c'est le fait de voir certaines de nos institutions de charité de la Gruyère, que nous recevons à nos portes dans leurs quêtes pour les lotos et arbres de Noël, transporter notre bon argent de Bulle et de la Gruyère au dehors de nos frontières. Soyons charitables, mais solidaires aussi.

Soutenons le commerce local qui paie la grosse part des impôts et qui, le premier, est appelé à contribuer aux œuvres charitables du pays. C'est logique !

A propos de la danse. — Nous lisons dans la Gazette de Lausanne de lundi 29 novembre :

A la fin de la seconde conférence sur l'habillement, qui a eu lieu le mercredi 24 novembre, à la Maison du peuple de Lausanne, l'assemblée, à laquelle de nombreuses femmes participaient, a voté le vœu suivant :

« Considérant que les danses contribuent à démoraliser la jeunesse et la famille ; que les cantons de Neuchâtel et du Tessin ont pris des mesures pour limiter les danses ; l'assemblée prie respectueusement les autorités vaudoises compétentes d'étudier ce qui pourrait être fait chez nous dans le même sens en vue de protéger notre jeunesse, l'avenir du pays. »

Chez nos voisins, on s'intéresse donc à la moralité de la jeunesse. Voilà une sage résolution qui devrait trouver écho chez nous, où, actuellement, quelques jeunes gandins, affichant une tenue grotesque, cherchent à lancer cet affreux « charleston » et le dansent d'une façon exagérée, voire même scandaleuse.

Nos Autorités devraient veiller à cet état de choses et agir.

La Société de gymnastique y a déjà mis bon ordre à sa soirée annuelle, en interdisant cette danse. Nous l'en félicitons ! Aux autres sociétés locales maintenant à suivre l'exemple si elles veulent que leurs soirées demeurent des réunions de famille et ne dégèrent pas en danses, bars....

Les danseurs raisonnables et les gens sensés, qui sont toujours la grande majorité, éprouveront de nouveau du plaisir à pouvoir évoluer sans être condamnés à recevoir trop de coups de pieds.

Ces danses exotiques ne sont pas faites pour nous et ne doivent pas s'implanter dans nos mœurs. Elles ne jouissent du reste pas d'une bien grande popularité, car différents journaux romands, donnant des compte-rendus de soirées, ne sont guère élogieux, à l'égard du « Charleston » surtout.

Nous y recueillons entre autres :

Lausanne, 20 novembre. — Ah ! cette délicieuse valse de Lauterbach, bien suisse, que nos professeurs de danses ne lui donnent plus une place dans leurs programmes, à côté des grotesques shimmys et charleston ! On nous objectera qu'on ne la conçoit pas en smoking ou queue d'hirondelle. Pourquoi pas ? Quand nos élégants et nos élégantes se livrent à ces danses nègres, ne se déguisent-ils pas en sauvages ?

Neuchâtel, décembre. — Puis ce fut la dansa traditionnelle, durant laquelle un petit jeune homme de la ville, jouant au rasta, mit en joie l'assistance par ses démonstrations de charleston. Il peut, quand il voudra, s'embaucher chez Barnum comme l'homme caoutchouc : il a tout du clown sur le retour.

Voilà pourquoi nous ne voulons pas de ces danses, nous n'élevons pas des saltimbanques ! Que notre jeunesse se respecte et bannisse cette importation qui n'a rien de gracieux et qui donne plutôt raison à ceux qui soutiennent que... l'homme descend du singe.

Un vieux danseur.

L'enfant volé. — Voilà le drame policier que vous devez voir car il est d'une action extraordinaire et son dénouement insoupçonné vous stupéfiera.

Etude psychologique profondément vraie, ce film abonde en scènes émouvantes (telle que celle en tribunal) alternant avec de luxueux tableaux (tels que ceux de la grande maison de couture où défilent les plus jolis mannequins). Le réalisme de certains épisodes de cette œuvre est poussé au plus haut degré de vérité : une irrésistible angoisse se dégage de cette page puissamment humaine et poignante comme la vie elle-même. Telle est la magnifique tragédie réalisée cette semaine par le Cinéma Lux.

L'heure des cadeaux. L'heure des postiers. — Voici venir Noël, Nouvel-An qui marquent l'heure où l'on s'offre le cadeau traditionnel. Songeons à cette occasion que les vitrines de nos magasins sont belles et les entrepôts de nos maisons de commerce amplement fournis. C'est faire acte de solidarité civique et de charité bien ordonnée que de faire vivre ceux qui contribuent à la prospérité de la cité et qui, par ricochet, assurent l'existence à nombre d'ouvriers.

En bons financiers, gardons nos « sous » au pays, quand faire se peut !

Mais c'est aussi l'heure où commis postaux et facteurs vont transpirer devant la pile informe des colis et l'interminable défilé des cartes et des lettres à l'adresse parfois hiéroglyphique ou mystérieuse.

N'imposons pas à ces braves fonctionnaires de besogne ingrate et inutile. Adressons clairement. Prenons nos mesures en vue d'éviter l'encombrement de la dernière heure et n'écrivons pas pour le plaisir d'user du papier et... des yeux !

FEUILLETON DE "LA GRUYÈRE"

L'Echeveau Embrouillé

PAR La Baroness ORCZY
adapté de l'Anglais par Louis d'ARVERES.

— Morbleu ! Everingham, fit-il soudain, arrêtant son monologue en voyant qu'il ne parvenait pas à dérider son compagnon, pourquoi êtes-vous si morose ? Quelles nouvelles ?

— Par ma foi ! répondit simplement le jeune homme, la meilleure que je sache est celle de votre retour. Quel mauvais vent a bien pu vous tenir si longtemps éloigné de la cour ?

— Le vent de l'ennui ! fit Vessex avec un sourire. Convenez loyalement, ami, que la cour n'est guère agréable avec une reine qui récite des chapelets toute la journée ; des ambassadeurs étrangers qui ne cherchent qu'à nous mettre sous le joug ; un Conseil privé, lourd et stupide ; un peuple jamais content quoi qu'on fasse, et, par surcroît, les femmes de la cour guindées à l'exemple de la reine, poseuses, timorées, glaçantes, brrr...

— Et pour fuir l'ennemi, vous avez profondément blessé la reine.

Vessex ne répondit pas tout de suite. Au ton de légèreté réprimandé que lord Everingham n'avait pu se tenir de marquer, son front s'était contracté, et tout son fier vi-

sage avait pris cette expression de hauteur qui lui était coutumière en présence d'une familiarité mal venue.

Mais ce ne fut qu'un éclair ; ses relations avec Everingham dépassaient la simple camaraderie. Une similitude de goûts et d'éducation, un profond et sincère amour pour leur pays, une semblable appréciation des choses en maintes circonstances, les avaient unis d'une ferme et franche amitié.

Il était admis à la cour que lord Everingham pouvait, plus librement que tout autre, parler à Sa Grâce de Vessex et la réserver de ce dernier ne tenait jamais longtemps contre son amitié.

Ainsi en fut-il à ce moment. Le sourire revint avec un peu de malice sur ses lèvres.

— La reine d'Angleterre est fâchée ? interrogea-t-il.

— Pouvez-vous le demander ! commença Everingham avec véhémence. Mais il s'arrêta aussitôt, sentant combien déplacée était en cet endroit, une si sérieuse discussion, et tourna court en constatant avec malice :

— La seule femme à laquelle Sa Grâce de Vessex ait jamais résisté que je sache...

— Avec une Tudor, ami, on ne peut jamais être assuré qu'en donnant son cœur aujourd'hui on ne perdra pas sa tête demain...

— Mary Tudor vous aime trop, protesta Everingham pour...

— Elle est fille d'Enry VIII, souvenez-vous-en... et convenez que la roue ou le bil-

lot me menacerait à chaque incartade...

— Il s'arrêta une seconde comme pour réfléchir et reprit en souriant.

— ... Et des incartades j'en ferais souvent !

— Une femme qui aime pardonne toujours.

— Une femme, mon bon Everingham, pardonnera — peut-être — une grave infidélité, mais pas une suite de petites... et, en ce qui me concerne...

— La conséquence de tout cela, interrompit, amèrement Everingham, c'est que la reine a presque promis d'épouser Philippe d'Espagne... Et ce sera un fier jour, celui où les pairs d'Angleterre plieront le genou devant un roi étranger.

Vessex se détourna avec un mouvement d'humeur, il affecta de regarder une jeune fille qui versait gracieusement de la bière à un bon bourgeois en habit rouge, formant avec lui un agréable tableau... Mais une certaine raideur avait percé, malgré lui, dans son attitude à la seule pensée d'un Vessex pliant le genou devant un Espagnol.

— Vous êtes parti, continua Everingham, très fier au fond de sa diplomatie, alors le duc de Moreno et don Miguel ont habilement exploité la jalousie et le dépit de Sa Majesté... Votre influence peut encore sauver l'Angleterre, ajouta-t-il bravement, avec une audacieuse fermeté, ne laissez pas dire que la peur d'une femme vous retient de l'exercer !

— Vraiment, dit-on cela ? interrogea Vessex avec un singulier sourire. Oui ? Eh !

bien, par ma foi, ils ont tout à fait raison ! Il attirera son ami un peu à l'écart de la foule.

— C'est la crainte d'une femme, en effet, qui m'a fait fuir la cour, avoua-t-il, franchement, mais cette femme n'est pas la reine d'Angleterre.

— Quelle femme peut...

— En confiance, ami, et pour vous seul, c'est... lady Ursula Glynde.

Everingham réprima un mouvement de satisfaction en voyant le duc aborder de lui-même ce sujet.

Lady Ursula, la beauté de la cour, l'exquise et séduisante demoiselle de la reine, était, pour lui, comme pour tous les loyalistes anglais, la pierre d'achoppement contre laquelle pouvait se briser leurs projets concernant Vessex.

Ce dernier fiancé à son insu, par le singulier caprice d'un mourant, pouvait évidemment ne tenir aucun compte de ce caprice, et tous ses amis travaillaient à l'influencer dans ce sens. Mais, tel était, à cette époque, le respect accordé à ces sortes de fiançailles où les contractants n'étaient point consultés, et si scrupuleuse était la conscience de Vessex qu'il sentait dans ces liens, illusoire en somme, une certaine entrave à son absolue liberté.

— Lady Ursula est vraiment belle, reconnut loyalement Everingham, avant toutes choses, et un peu confus au souvenir de sa récente aventure. (A suivre).

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

BULLE - Grande salle de l'Hôtel de Ville - BULLE

BUREAU, 2 h. EN MATINÉE RIDEAU, 2 h. 45
- 1851 - Dimanche 19 Décembre - 1926 -

Concert-Représentation

du 75^{me} Anniversaire de la CHORALE DE BULLE

avec le bienveillant concours de la "CAECILIA", chœur de Dames.

Direction : M. R. RADRAUX, professeur.

1. Chœurs d'hommes, Chœurs de Dames et Chœurs mixtes.

2. PÉRI EN MER

Drame vécu en 1 acte, de Th. BOTREL.

Prix des places : Réservées, 2 fr. 20 ; Premières, 1 fr. 65 ; Secondes (debout), 1 fr. 10 (taxe comprise).

Les cartes réservées peuvent être retenues dès jeudi 16 décembre, au café de l'Hôtel de Ville.

Dès 21 heures :

Soirée réservée aux invités, membres honoraires, passifs et actifs.

GOUDRON BURNAND

Extrait du meilleur goudron de pin de Norvège
Remède naturel par excellence

pour le traitement des **Catarrhes, Rhumes récents ou anciens, Bronchites, Affections des voies respiratoires en général.**

— 50 ans de succès en Suisse —

Dans toutes les Pharmacies ou chez le préparateur
PHARMACIE BURNAND, LAUSANNE.

P. 10.130 L.

LIQUIDATION PARTIELLE de GRAMOPHONES

La Maison Charrière & Cie, Bulle

liquide un stock d'excellents gramophones avec

Rabais de 30-40 %

Véritable occasion pour les fêtes de fin d'année.

Institut Agricole de Fribourg.

Ecole ménagère agricole de Ste Agnès

Le 1^{er} cours de l'Ecole ménagère agricole commencera le 15 janvier prochain ; il durera 4 mois. L'Ecole admet des jeunes filles de la campagne âgées d'au moins 17 ans.

Demander les conditions et s'inscrire auprès de M^{me} la Directrice de l'Ecole, Pensionnat Ste-Agnès, Petit-Rome, près Fribourg. P 15.144 F

- POUR LES FÊTES -

Vous trouverez un grand choix de
Sacs de Dame, dernière nouveauté, Gassettes cuir, Serviettes, Porte-musique, sacs d'école, portefeuilles, portemonnaies, chez J. REPOND, sellier, BULLE.

BISCUITS

TRON TRON

Mercurie

LEVEUCURSALES

Pour L'ELEVAGE et L'ENGRAISSEMENT du jeune bétail employez la



Lactina Suisse Panchaud
Marque "ANCRE"
connue depuis 50 ans comme le meilleur succédané de lait naturel
5 kg. = Fr. 4.50 donnent 80 lt. de lait Lactina
10 kg. Fr. 8.50, 25 kg., Fr. 20.-, 50 kg., Fr. 39.-.

En vente chez les dépositaires de la « Lactina suisse Panchaud » S. A., Vevey, ou directement à la fabrique.

Fagots de neuds secs.

A. & G. BARRAS

BULLE.

la Marrons

à Fr. 0,28 par Kg. Châtaignes à fr. 0,24 par Kg. Envoi de Marioni s. Claro (Tessin.)

Représentants

sont demandés dans chaque localité pour le placement de graines potagères. Fortes commissions.

Adressez offres par écrit, sous P 2652 B., à Publicitas, Bulle.

Grand Café-Brasserie à remettre

pour cause de maladie.

Billard. Téléphone. Salle de sociétés et grande salle. Reprise comptant marchandises payables au gré de l'acheteur. Bonne occasion. Affaire pressante. Bien situé à toutes les fêtes près du palais des Expositions et des casernes.

S'adresser à M. et M^{me} Davet, Avenue du Mail, N° 15bis, Plainpalais, Genève.

Pour les Fêtes

et pendant tout le mois de décembre, il sera vendu une série d'articles à des prix vraiment très avantageux.

Gilets de chasse et Gilets fantaisie pr. Messieurs
depuis Fr. 14.—

Maillots militaires	6.90
Caleçons et Camisoles	3.30
Gilets pour dames	10.—
Echarpes couleurs et blanches	2.50
Caleçons sport, articles lourds	3.20
Chemises molleton coton, article large	3.70

BAS - GUÈTRES - BONNETS

Lingerie fine et ordinaire. - Tabliers alpaga.

AU MAGASIN

J. GOETSCHMANN & C^{ie}

Grand'Rue - BULLE - Grand'Rue

Timbres d'escompte

A LOUER

belle chambre meublée chez Mme Jeanne Glasson, Maison Pinaton, Bulle.

On achète

Fromages „Gruyère“ gras et Fromages „Gruyère“ mi-gras.

Offres sous chiffres O F. 2655 S. à Orell-Füssli Annonces, Soleure.

A VENDRE

une jolie MAISON avec grange et écurie indépendantes bien situées, avec environ 1/2 pose de bon terrain, à 5 min. d'une gare.

A la même adresse, à vendre une belle machine à coudre à pied et à rallonge, comme neuve.

S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 2655 B.

Mises de fleuries.

Mercredi 22 décembre, à 15 h., la commune de Villars-sous-Mont exposera en mises la 1^{re} fleurie des Combes devant pour 1927, à l'Hôtel de la Gare.

Le Secrétariat communal.

Capotes militaires suisses

de 7 à 17 fr. viennent d'arriver, ainsi qu'

- » sacs carrés à 3 et 5 fr. pièce,
- » sacs allongés à 2 fr. 50
- » petites courroies à 0 fr. 20 pièce,
- » gamelles hautes à 1 fr. pièce.

Fr. MOURLEVAT
chiffons, métaux, cuirs et peaux brutes
— BULLE —

AUTOMOBILISTES et HOTELIERS

Ouverture du Garage du Nord -- à BULLE --

Nouvelle installation moderne. — Place pour 35 voitures avec CHAUFFAGE CENTRAL.

Service permanent — Prix modérés.

Réparations et revisions rapides, soignées et garanties par mécanicien spécialiste.

Stock MICHELIN. - Distributeur de benzine SHELL.

Huiles MOBILIL. - Chaines à neige UNION.

Charge accumulateurs. - Auto-taxi et transports marchandises.

Agence WILLYS KNIGHT.

J. Gremaud & Fils

TÉLÉPHONE 78
ancienne maison fondée en 1897.

Aux Chambres fédérales.

Au Conseil national, la séance de lundi a été consacrée à la question du blé ; par une motion, M. Duft a demandé que le régime actuel, qui n'a plus de bases constitutionnelles, soit réglé par un arrêté d'urgence durant jusqu'au 31 décembre 1927 ; pendant cette période, on mettra sur pied une nouvelle solution sans monopole ; M. Duft espère que les paysans apporteront leur appui à l'initiative. Celle-ci ne doit pas être entravée par les partisans du monopole et le Conseil fédéral a le devoir de travailler à sa réalisation. L'initiative devra rallier tous les groupes nationaux et accomplir une œuvre de solidarité en faveur de l'agriculture.

On a entendu ensuite M. Fazan ; il a invité le Conseil fédéral à présenter un rapport pour assurer la constitution de réserves et l'encouragement à la culture ; de son côté, M. Escher a sollicité le maintien des taxes de transport réduites dont bénéficient les habitants des régions montagneuses.

M. Schulthess a accepté ces trois vœux ; les Chambres se prononceront sur le maintien du régime actuel dans la session de mars et le Conseil fédéral se mettra immédiatement à l'étude de l'initiative ; M. Schulthess fait cependant quelques objections à la fixation de la date demandée par M. Duft ; il a dit que les paysans faisaient les semailles en septembre et devaient être fixés sur le sort de leur prochaine récolte. Le délai fixé devrait être prolongé de quelques mois. Il a fait appel au concours de tous pour trouver une solution au problème si important des céréales.

On a entendu ensuite M. Reinhardt qui a déclaré, au nom des socialistes, que ceux-ci combattaient l'initiative et qu'ils n'acceptaient pas la seconde partie de la motion Duft prévoyant l'institution d'un régime sans monopole. Enfin, M. Jenny a demandé que les récoltes de 1927 et de 1928 soient encore achetées.

Le Conseil national a poursuivi, mardi, ses débats sur le blé ; il a entendu l'opinion d'adversaires et de partisans du monopole. Parmi ces derniers, M. Weli, communiste, s'est prononcé contre la motion Duft : le monopole, a-t-il dit, est la seule solution qui puisse rallier les paysans et les socialistes ; de son côté, M. Wulliamoz insiste pour qu'on ne limite pas la durée du régime transitoire. En revanche, M. Meyer (Zurich) estime que la limitation de la durée est nécessaire pour ne pas éveiller l'impression qu'on veut prolonger indéfiniment le monopole. Le Conseil fédéral doit se faire l'interprète de la volonté populaire et c'est à lui qu'il appartient de trouver une solution nouvelle faisant abstraction du monopole.

Après quoi, M. Baumberger se déclare prêt à collaborer, mais il ne croit pas au succès de l'initiative. Tel est aussi l'avis de M. Abt qui s'écrie : le monopole est mort, vive le monopole ! Il estime que le projet a été rejeté à cause de la campagne menée contre Grimm... M. Balmer recommande ensuite la motion Duft et M. Ast demande qu'on ne fixe pas de terme à la période transitoire. M. Duft réplique qu'il désire tenir compte des intérêts de l'agriculture, mais que la date doit être fixée dans l'arrêté que prendront les Chambres. On entend encore M. Jaggi (Soleure) qui est prêt à collaborer avec les adversaires du monopole et déclare qu'on doit se soumettre au verdict populaire. Dans la suite, M. Huggler demande que la motion Duft soit divisée en deux parties. MM. Hoppeler et Brügger parlent encore en faveur de la motion et M. Schulthess assure à nouveau que le Conseil fédéral n'a pas l'intention de prolonger indéfiniment le monopole : il proposera une limitation dans le projet d'arrêté. M. Schulthess ayant demandé à M. Duft de transformer sa motion en postulat, celui-ci n'y a pas consenti et la Chambre a passé au vote.

Elle accepte, par 98 voix contre 44, la suppression du second alinéa demandée par M. Reinhardt et approuve la motion ainsi amendée par 139 voix contre 2. La Chambre ainsi n'a pas voulu limiter la durée du régime actuel.

Le Conseil national a repris, mardi soir, ses débats sur le budget de la Confédération ; la gestion du Département de l'Intérieur est en discussion : MM. Brinner et Reinhardt, combattus par M. Hoppeler, demandent le rétablissement d'un crédit de 7000 fr. pour le Congrès des instituteurs : de son côté, M. Vallotton plaide en faveur des écoles suisses à l'étranger ; il est soutenu par M. Waldvogel. Après quelques remarques de M. Chuard, la Chambre repousse tous les crédits demandés par le Conseil fédéral et adopte les sommes réduites fixées par la commission des finances ; elle supprime notamment la somme de 7000 fr. pour le Congrès des instituteurs.

Au service des eaux, la commission propose de réduire aussi certains crédits ; ses propositions n'ont pas été combattues.

Le Conseil des Etats a continué l'examen de la loi sur les coupons.

Mercredi matin, le Conseil national a continué l'examen du budget. Le Département de Justice et Police a passé sans difficulté, après que M. Schneider, socialiste, eut proposé sans

succès de supprimer le parquet fédéral. Deux réductions de crédit insignifiantes ont été effectuées par la commission.

A propos du budget militaire, que présente M. Keller, les socialistes se prononcent à nouveau contre la défense nationale ; ils objectent que l'armée n'est qu'un instrument dirigé contre la classe ouvrière et qu'elle ne nous protégerait pas contre un grand Etat. MM. Sigg et Oprecht, qui développent ces idées, ajoutent qu'il y a du gaspillage au Département militaire. M. Keller réplique que, au contraire, toutes les économies possibles ont été réalisées, et il montre, en invoquant les expériences de la guerre et celles faites en 1918, que l'armée n'est point inutile.

De son côté, M. Scheurer rappelle que les socialistes ne combattent que l'armée nationale, mais qu'ils ne sont pas hostiles aux mesures de violence. Le pacifisme cache d'autres intentions. M. Scheurer prend la défense des sociétés d'officiers qui doivent avoir le droit d'exprimer librement leur opinion et prie la Chambre de rejeter toutes les réductions de crédits demandées par l'extrême-gauche. On entend encore MM. Sigg et Schneider, défenseurs de la thèse socialiste : après quoi le Conseil national rejette toutes les propositions socialistes. Elle aborde ensuite le Département de l'Economie publique.

Le Conseil des Etats s'est occupé des allocations de renchérissement : Le Conseil fédéral veut les fixer pour six mois seulement, tandis qu'une minorité de la commission demandait qu'on les prolongeât pendant une année. Plusieurs députés ont pris la parole : finalement, par 32 voix contre 6, la durée a été limitée à 6 mois.

Le statut international du Danube.

II. Le problème de la navigation.

Malgré un développement considérable des communications terrestres, le Danube est resté pour les pays du Proche Orient une voie navigable dont le trafic progresse activement. Il présente pourtant de graves défauts : aucun lac de bordure ne vient régulariser le cours du fleuve et son débit ; la glace interrompait la navigation pendant deux mois de l'année ; le lit est sinueux et coupé de passages difficiles ; enfin, l'embouchure, qui présente une barre difficile à franchir, donne dans une mer presque fermée.

Cependant, grâce aux efforts des Etats riverains, d'importantes améliorations ont pu être réalisées : des digues ont été construites pour empêcher les divagations du fleuve et les inondations ; divers travaux ont été réalisés pour rétrécir le lit aux basses eaux ; dans les plaines, la suppression de nombreuses sinuosités et des rapides, l'élargissement des défilés. Le Danube fut creusé entre Passau et Vienne ; dans les Portes de Fer on créa un chenal large de 60 mètres ; un canal fut établi sur la rive serbe ; l'embouchure du fleuve dans la Mer Noire présente malheureusement une barre qui entrave la circulation des bateaux de fort tonnage. Des dragages ont été effectués dans le bras internationalisé de Sulfiansa pour permettre aux navires de 6000 tonnes de remonter jusqu'à Galatz et Braïla.

Toutefois, la progression du trafic fut longtemps entravée par les rivalités économiques des pays riverains. Chaque peuple redoutait la concurrence de celui qui était situé en amont sur la ligne du fleuve et il s'efforçait de le combattre par des taxes et des péages prohibitifs. L'Autriche cherchait par divers moyens à enrayer l'invasion, chez elle et en Orient, des produits allemands ; la Hongrie s'efforçait de s'isoler de l'Autriche par une barrière douanière ; la Roumanie tardait à achever un réseau ferré qui allait la mettre en relations avec l'Autriche et favoriser l'entrée des produits d'origine allemande. De son côté, la Bavière avait retardé l'approfondissement du cours du Danube pour éviter à ses paysans la concurrence des blés hongrois et roumains. Tant d'intérêts divers paralysèrent l'essor de cette grande artère fluviale.

Mais dans le courant du XIX^e siècle, l'Allemagne entreprit l'exploitation et l'asservissement économique de l'Orient. Elle réussit à constituer sous son hégémonie, le puissant groupe de l'Europe centrale qui devait grouper les Etats riverains du fleuve et dont le Danube aurait été comme l'épine dorsale. Avant 1914, Berlin élaborait un programme grandiose : 1^o approfondir le fleuve pour lui donner sur tout son parcours une profondeur minimum de 2 mètres ; 2^o unifier les droits fluviaux des Etats riverains ; créer un réseau de canaux reliant le Danube avec le Rhin, avec l'Elbe, avec l'Oder et la Vistule, avec l'Adriatique et avec la mer Egée en se servant des canaux déjà existants et des affluents du bassin danubien.

La victoire des Empires centraux sur la Roumanie et la Serbie, au début de la guerre, amplifia encore les ambitions des partisans de la *Mittelluropa*, et de l'œuvre du *Saint Danube*, ambitions qui se sont évanouies en 1918. Le Danube est plus que jamais un fleuve international et de grands projets restent à l'ordre du jour pour relier le fleuve avec d'autres cours d'eau voisins de première importance.

III. Les conventions danubiennes.

S'il est vrai que chaque Etat riverain possède des droits incontestables sur la partie du fleuve qui leur appartient en propre, il n'est pas moins vrai que ces droits ne sauraient nuire aux autres Etats riverains. Mais la prétention de chaque peuple de profiter du fleuve pour se faire un revenu fiscal et de frapper de taxes la batellerie est souvent un obstacle à la conclusion d'accords internationaux réglant la libre navigation de ses cours d'eau.

Ce phénomène se produisit spécialement pour le Danube. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIX^e qu'on est parvenu à organiser un régime international. Le premier accord date de 1856.

Sous l'action concordante de la France et de l'Angleterre, le traité de Paris, qui mettait fin à la guerre de Crimée, accordait la *liberté de navigation*, non seulement aux marchandises, mais aux pavillons de tous les Etats, riverains ou non. Deux commissions furent instituées : la *Commission européenne*, nommée pour deux ans, reçut pour mission de faire exécuter les travaux nécessaires pour rendre navigables les bouches du Danube ; la *Commission riveraine* fut chargée d'élaborer les règlements de navigation et de police fluviale, d'ordonner et de faire exécuter sur tout le parcours du fleuve les travaux et les appropriations utiles.

La Commission européenne avait été nommée pour deux ans. Mais les négociations presque continuelles qu'elle dut entreprendre à cause des changements survenus dans les Balkans et des rivalités entre les Russes et l'Autriche-Hongrie l'obligèrent à siéger en permanence. Après diverses modifications intervenues dans sa composition et ses attributions, elle fonctionne encore aujourd'hui.

En 1878, le traité de Berlin chargea l'Autriche d'exécuter les travaux nécessaires aux Portes de Fer. La première partie de ces travaux : correction, approfondissement du fleuve, fut achevée en 1896 ; la seconde partie comprenait la création d'un canal où les chalands seraient remorqués par une locomotive circulant sur une voie ferrée ; elle ne fut achevée que pendant la guerre.

L'internationalisation du Danube, qui avait été si heureusement réalisée en 1856, subit une restriction en 1883. La *convention de Londres* prescrivit qu'au lieu d'un régime uniforme pour tout le fleuve, il y aurait un ensemble de huit régimes différents. Cette nouvelle disposition favorisa le développement du trafic austro-hongrois. Les compagnies de navigation austro-hongroises, munies d'un puissant matériel, jouissant de droits préférentiels, exerçaient une sorte de monopole pour le transport des voyageurs et des marchandises sur tout le cours du fleuve. Aussi, les pavillons étrangers qui remontaient le Danube, venant de la mer Noire, ne se risquaient guère au delà de Braïla. (A suivre).

BIBLIOGRAPHIE

Le *Miroir suisse*, calendrier-agenda national pour 1927. Première année. Ouvrage de 215 pages in-4^o, 600 illustrations. Fr. 2.— (2.30 par poste.) Dans toutes les librairies et kiosques à lecture, et à l'Édition du « Miroir suisse », à Saignelégier.

Voici une œuvre suisse, entièrement consacrée à la défense des intérêts nationaux et qui mériterait déjà à ce titre la sympathie de tous nos concitoyens.

A l'heure où notre activité économique est fortement menacée par la concurrence étrangère, à l'heure où l'union des Confédérés est minée dans ses fondements par la surabondante production littéraire qui déborde des grands Etats voisins, la création du « Miroir suisse » sera saluée avec joie par tous ceux qui se préoccupent des destinées de notre petite patrie.

Le « Miroir suisse » a pour but de faire mieux connaître à ses lecteurs les beautés du Pays suisse et le charme de ses institutions. Le choix judicieux de ses matières en fait en même temps une œuvre originale, d'un intérêt palpitant et d'une lecture attrayante. Les conseils et les renseignements qu'il prodigue le destinent à devenir l'ami et le conseiller du foyer suisse, que chacun verra reparaitre avec plaisir chaque année.

Sommaire : Renseignements sur le calendrier 1927. — Origine des calendriers. — Division du temps. — La réforme du calendrier. — Almanach de l'agronome. — Calendrier-Agenda 1927, avec maximes, notes historiques, proverbes, etc. — Costumes suisses (illustré). — Les monuments suisses (illustré). — Les châteaux suisses (illustré). — Clichés humoristiques. — Renseignements généraux sur la Suisse. — Tarifs postaux. — Liste des journaux suisses. — L'origine des mots célèbres. — Luttons contre les mouches. — L'année administrative suisse avec annuaire, contenant 300 portraits. — Notes nécrologiques de l'année avec 60 portraits. — L'année scientifique, artistique, littéraire suisse, avec 40 clichés. — La médecine par les plantes. — Conseils de médecine pratique. — Les champignons comestibles (illustré). — L'année économique et sportive suisse (illustré). — Les jeux de cartes en pratique en Suisse. — Le Jura Suisse. — Les Montagnes neuchâteloises. — Le cyclone du 12 juin (nombreuses illustrations). — La cuisine à la maison. — Foires et marchés, etc.

« La Gruyère » sera envoyée gratuitement d'ici au 31 décembre 1926 à tout nouvel abonné pour l'année 1927.

Téléphone 150

IMPRIMERIE ALPHONSE GLASSON

- Factures
- Enveloppes
- Têtes de lettres
- Memorandums
- Circulaires
- Prospectus
- Prix-courants
- Actions
- Obligations
- Programmes
- Délégations
- Ecritaux
- Affiches
- Statuts
- Règlements
- Catalogues
- Brochures
- Journaux
- Revue
- Registres
- Etiquettes
- Faire-part
- Cartes de visite
- etc., etc.

TRAVAUX EN TOUS GENRES

pour

COMMUNES

SYNDICATS AGRICOLES

SOCIÉTÉS DIVERSES

ADMINISTRATIONS, etc.

Rue de la Sionge

BULLE

GRAPHIE

calendrier-agenda nationale année. Ouvrage de 10 illustrations. Fr. 2.—

ns toutes les librairies et et à l'Édition du « Miroir grier.

se, entièrement consa- intérêts nationaux et qui tre la sympathie de tous

activité économique est ar la concurrence étran- tion des Confédérés est ements par la surabon- éraire qui débordé des la création du « Miroir avec joie par tous ceux s destinées de notre pe-

» a pour but de faire lecteurs les beautés du rme de ses institutions. ses matières en fait en re originale, d'un intérêt ure attrayant. Les com- ments qu'il prodigue le ami et le conseiller du un verra reparaitre avec

ements sur le calendrier calendriers. — Division me du calendrier. — Al- e. — Calendrier-Agenda notes historiques, prover- suisses (illustré). — Les lustré). — Les châteaux liches humoristiques. — éraux sur la Suisse. — ste des journaux suisses. ts célèbres. — Luttons — L'année administrative contenant 300 portraits. es de l'année avec 60 scientifique, artistique, 40 clichés. — La méde- Conseils de médecine pignons comestibles (il- économique et sportive s jeux de cartes en pra- le Jura Suisse. — Les sises. — Le cyclone du strations). — La cuisine et marchés, etc.

» sera envoyée l'col au 31 décem- et nouvel abonné 1927.

NOUVELLES BRÈVES

Nouvelles politiques.

Une crise ministérielle est imminente en Allemagne. Les révélations sur les manœuvres louches de la Reichswehr. Les socialistes réclament la démission de M. Gessler, ministre de la Reichswehr et la constitution d'un cabinet de large coalition.

On affirme également que M. Stresemann en a assez de l'opposition systématique de l'état-major à sa politique.

Les groupes du centre et les démocrates acceptent de former une grande coalition avec les socialistes.

Incident germano-polonais. L'agence Wolff annonce qu'un incident qui aura des suites diplomatiques s'est déroulé lundi après midi, sur la frontière silésienne. Un groupe de soldats et d'officiers polonais aurait pénétré sur territoire allemand où il serait demeuré un quart d'heure. L'agence affirme qu'il y a violation de frontière.

Les escarmouches recommencent. L'agence Wolff, de sainte mémoire, et le Reich sauront en tirer parti.

Le pacte italo-allemand est paraphé! Une rencontre dans une petite localité du royaume entre M. Mussolini et M. Stresemann est imminente pour la signature du contrat. On pense généralement que ce dernier ne contient point de clauses secrètes.

Le « Daily Express » publie qu'un complot a été découvert à Madrid, la semaine dernière. Les détails minutieux étaient prévus pour assassiner le chef du directoire, Primo de Rivera, et, à l'occasion des funérailles du dictateur, le roi lui-même. Treize anarchistes seraient arrêtés.

Les journaux espagnols, censurés, n'ont point parlé du nouveau complot.

La Turquie craint l'avenir. Après Odessa, elle cherche à se rapprocher de la Serbie et de la Grèce. Angora se défie tout particulièrement des intentions mussoliniennes.

Un décret gouvernemental italien insti- tue le crime de lèse fascisme qui sera puni de trois à vingt mois de détention.

En Chine, les progrès des Cantonnais continuent. Des pourparlers sont en cours en vue de diviser la Chine en deux États autonomes et associés. Serait-ce la perspective du terme final de l'éternelle guerre civile chinoise?

L'idée d'un mouvement pan-européen fait son chemin. Un comité qui travaillera dans le cadre de la S. d. N. s'est constitué à Bruxelles. Il recherchera les moyens d'établir l'unité politique et l'unité économique en Europe.

Le roi Alphonse XIII aurait imposé à Primo de Rivera d'amnistier les officiers d'artillerie encore incarcérés qui ont pris part à la dernière mutinerie.

Le général Herzog, premier ministre du Dominion Sud-africain, a déclaré dans un récent discours que l'empire britannique tel qu'il existait auparavant a vécu. L'Angleterre et les six grands Dominions ne sont plus que des nations amies liées par une commu-

nauté d'intérêts et de traditions. Il déclare que le Sud-africain n'a pas intérêt à se retirer de la coalition britannique.

Au Mexique, des rebelles ont tenté de s'emparer de la ville de San Miguel Allende. Ils ont été repoussés par les troupes fédérales. Sept ont été faits prisonniers et passés par les armes.

Crimes et délits.

Le Petit Journal publie la dépêche suivante de Louhans, près de Chalon-sur-Saône: M. Bonin, cultivateur, à Juif, pris de folie furieuse, a tranché la gorge de sa domestique, Mme Desgranges, a égorgé ses deux enfants âgés de 15 mois et 3 ans, puis s'est pendu dans la grange.

Les quatre cadavres ont été découverts par le grand-père de Mme Desgranges.

Un employé d'une banque berlinoise s'est enfi en avion, emportant 50.000 marks. Il a été arrêté à Aaker, près d'Oslo.

Des bandits ont tué le maire de West-City, aux États-Unis, parce qu'il était en relations avec une bande autre que la leur.

On vient de mettre en état d'arrestation, dans une petite ville des États-Unis, une jeune dactylo, âgée de 19 ans, qui, revolver au poing, a forcé les employés d'une banque à se retirer dans une salle voisine, tandis qu'elle dévalisait le coffre-fort et se retirait tranquillement.

On mande de New-York que des bandits se sont introduits chez M. Joe Adams, ancien maire de Boston, et, avec une sauvagerie inouïe, ont assassiné ce vieillard sous les yeux de sa femme qu'ils avaient ligotée.

Malheurs et accidents.

Au Sépey, un jeune homme de 18 ans, qui conduisait une charge de bois sur un traîneau à main, a été entraîné par la charge contre une pile de bois et écrasé.

A Sempach, Mme Müller, qui avait voulu activer le feu de son fourneau au moyen de pétrole, a été si grièvement brûlée qu'elle a succombé au milieu de terribles souffrances.

Un incendie, rapide et violent, a détruit, mardi soir, la ferme de M. Philippe de Dompierre, à Payerne. Quatorze têtes de gros bétail sont restées dans les flammes. La maison d'habitation put être préservée. La gendarmerie instruit une enquête.

Une explosion s'est produite lundi soir dans un établissement industriel de Milan. La moitié de la fabrique a sauté, ensevelissant six ouvriers sous les décombres. Un contre-maître allemand a été tué et sa femme est dans un état désespéré. On ne peut encore se prononcer sur l'état des autres victimes.

A Lignerolles (Vaud), M. Ulysse Chappuis, qui préparait du bois à la forêt, a été atteint par la chute d'un sapin et tué net. Il était âgé de 53 ans et père de 5 enfants.

A Genève, une jeune domestique bernoise, Mlle Clara Meyer, vient de disparaître dans des circonstances mystérieuses. Ayant obtenu mercredi soir un congé pour la veillée, elle n'a point reparu. La police enquête.

Près d'Odessa, un obus enfoui depuis l'époque de la guerre a éclaté et causé la mort

de quatre recrues. Dix-huit autres soldats sont plus ou moins grièvement blessés.

A Hartford, États-Unis, un boxeur français a succombé aux coups reçus de son adversaire. Celui-ci a été arrêté.

A Metz, un mur a croulé. Cinq maçons ont péri sous les décombres.

Près de Saint-Quentin (France), deux trains se sont rencontrés. Il y a deux morts et plusieurs blessés.

ECHOS ET NOUVELLES

La grippe à Berne.

Dans la ville fédérale, les écoles sont fermées. L'épidémie de grippe qui sévit à Berne, bien que de caractère plus bénin, présente de nombreux symptômes communs avec celle si meurtrière de 1918.

Cependant, les médecins émettent à son sujet des déclarations rassurantes.

Secourses sismiques.

Mercredi, vers 3 heures, des secousses sismiques ont été ressenties à Berne, Bienne, Fribourg, et sur toute la rive droite de la Sarine jusqu'à Broc et Bellegarde.

Le service sismologique suisse à Zurich prie le public de lui communiquer ses observations.

Le sisme de mercredi a été fortement senti à Bellegarde, Charmoy, Tavel, Guin, Planfayon. Des objets ont été déplacés, des murs ont craqué. Dans le quartier de la Neuveville, à Fribourg, du plâtre s'est détaché des plafonds.

Informations.

Les munitions de tir

Le département militaire fédéral a décidé de délivrer des munitions gratuites pour les concours de tirs par section à 300 mètres pour les années 1927 et 1928, mais il les a refusées pour les tirs au pistolet. Afin de favoriser l'exercice du tir au pistolet, la société suisse des carabiniers a décidé de mettre gratuitement à disposition les munitions nécessaires aux frais de la caisse centrale.

La nouvelle société d'assurance de la Société suisse des carabiniers, issue de la fusion des anciennes sociétés d'assurance, entrera en activité le 1er janvier 1927.

Industrie électrique.

La Compagnie des chemins de fer du Nord de l'Espagne a commandé à la fabrique de machines d'Oerlikon 20 locomotives électriques pour des trains voyageurs et marchandises. La même fabrique vient de livrer une puissante locomotive électrique à la compagnie des chemins de fer de Bombay.

Fermeture de la frontière.

La fièvre aphteuse s'étant déclarée dans les régions françaises voisines de la frontiersuisse, l'Office vétérinaire fédéral interdit toute importation d'animaux à pieds fourchus, de même que tout trafic rural le long de la frontière franco-suisse de Biaufond jusqu'à l'Ecrenaz, ces deux bureaux de douane y compris.

RHUMATISME, GOUTTE, REFROIDISSEMENTS! Louange enthousiasmée du Toga. M. J. Wachter, Lonzen, Stog (Tösstal), écrit: «C'est avec plaisir que je peux vous dire que vos tablettes Toga m'ont rendu des services excellents. Les douleurs dans les jambes, spécialement dans les articulations, ont disparu complètement en trois jours! Il m'était presque impossible de marcher avant cela, c'est pourquoi j'ai eu immédiatement recours à ce remède. Je peux le recommander chaudement à tous ceux qui sont sujets à des douleurs dans les articulations et les membres.» Le Toga a fait ses preuves et donne d'excellents résultats, non seulement contre des douleurs rhumatismales de toutes sortes, mais aussi contre la goutte, la sciatique, le lumbago, les névralgies, les maux de tête et les refroidissements. Des médecins éminents le proscrivent de préférence aussi contre l'insomnie. Rien que dans six mois, plus de 1500 médecins de différents pays ont confirmé par écrit les bonnes qualités salutaires et sédatives du Toga, ce qui prouve les propriétés extraordinaires de ce remède. Un essai est dans votre propre intérêt! Prouvé dans des cliniques! Dans toutes les pharmacies.

Madame et Monsieur Franz Stadlin-Dubas, confiseur, à Schwytz; Madame et Monsieur Styger-Stadlin, architecte, et leurs enfants Rosmarie et Antoinette, à Mulhouse; Monsieur et Madame Carlo Stadlin-Ackermann, confiseur, à Schwytz; Monsieur Franz Stadlin, employé C. F. F., à Zurich; Monsieur Joseph Stadlin, coiffeur, à Olten; ainsi que toute la parenté, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de MADAME

Vve Joséphine Chassot-Dubas

décédée le 14 décembre, munie des sacrements de la sainte Eglise. L'enterrement a eu lieu à Schwytz jeudi 16 décembre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

MONSIEUR Jacques DUPASQUIER

sera célébré à l'église de La Tour, le lundi 20 décembre à 8 heures.

La Société des Armaillis de la Gruyère présente à la famille Joseph ANDREY, à Bulle, ses profondes condoléances à l'occasion du décès de sa fille CHARLOTTE, sœur d'un de ses bons membres et une actrice dévouée pour la société. L'enterrement a eu lieu à Bulle, le mercredi, 15 décembre 1926.

Cinéma Lux. Vendredi, Samedi, à 8 h. 15, Dimanche, à 3 h. et à 8 h. 15. Un très grand programme. Dans la Fournaise. Drame d'aventures. L'ENFANT VOLÉE. Tragédie aux épisodes extraordinaires et dont le dénouement insoupçonné vous stupéfiera. C'est un film qu'il faut voir. Prière d'arriver à l'heure.

Bulle - Grande Salle de l'Hotel de l'Ecu - Bulle. Dimanche 19 Décembre, à 8 1/4 h. Soirée Familiale organisée par la Société d'Aviculture de la Gruyère. Volaille de Bresse 1er choix. Tombola à la quine. -- Surprise. Invitation cordiale. Le Comité.

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 10 % de rabais sur tous les articles en magasin (Vins et liqueurs exceptés) Louis GAPANY-MORAND, BULLE où vous trouverez le plus beau choix pr cadeaux utiles et fantaisie. Services à dîners - à déjeuner - à thé - à café noir, porcelaine fine - Services à vin - à Malaga - Liqueurs, cristal St-Louis et Bacarat - Couverts de table, unis et fantaisie, alpaca et alpaca et argenté. - Coutellerie de luxe inoxydable. - Pelles à tartes - Couteaux à pâtisserie - Cuillers à crème - Louches en écriin satin, riche - Corbeilles à fruits - Coupes - Plats à hors-d'œuvre - Jardinières - Cache-pots laiton,

LA POUDRE NOIRE de la RÉGIE FÉDÉRALE produit justement réputé, se trouve en vente chez tous les débi- tants de poudre patentés, aux prix suivants: le kg. Poudre de chasse, fine et granulée en boîtes Fr. 10.— " " ouverte " 8.— Poudre de mine, fine et à gros grains, ouverte " 2.80 Cette dernière est employée avec grand succès dans les car- rrières, ainsi que dans les travaux agricoles pour l'extraction de troncs d'arbres et de pierres.

Débit de poudre de: Bulle: J. DÉFOREL, boulanger Romont: A. JORDAN-ZEHNDER, négociant. A VENDRE à Lausanne grandes porcheries et écuries Maison d'habitation avec plusieurs appartements. Eau. Electricité, Garage. Terrain pour cultures maraichères. Gravières. Ecrire sous J 27701 L à PUBLICITAS, Lausanne.

AVIS Les abonnés à l'eau de Char- mey de la commune de Bulle sont informés que le service de distribution sera interrom- pu, dimanche 19 décembre, à partir de 6 heures du matin, pour toute la journée. L'ancienne eau de la ville servira à l'alimentation du réseau de Bulle seulement. Les abonnés sont priés de prendre toutes dispositions utiles contre le gel. SERVICE DES EAUX. PHARMACIE D'OFFICE Dimanche 19 décembre Pharmacie du Cheval-Blanc.

Le soussigné avise sa nombreu- sa clientèle que, de La Tour-de-Trême, il a transféré son do- micile à BULLE, rue de Gruyères, derrière la maison de M. Paul GEX. Réparations promptes et soignées de ttes chaussures. Se recommande. Jules FRIOD, cordonnier. Qui placerait une somme de 4 à 5.000 Fr. sur bonne hypothèque? Intérêts à convenir. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7773 B.

BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE La BANQUE POPULAIRE de la Gruyère, à Bulle Avenue de la Gare - Près de la Poste délivre gratuitement à tout porteur de carnet d'épargne ayant Fr. 5.— d'avoir minimum, un Coffret-tirelire de l'Etablissement. Les carnets d'épargne peuvent être présentés dès ce jour à nos guichets pour l'inscription des intérêts de l'année 1926. L'intérêt pr. 1927 reste fixé à 4 1/4 % — Maximum illimité.

FOIN et REGAIN 1re qualité A VENDRE. Bel emplacement. S'adresser à Louis Seydoux aux Mosses, Vaulruz (Gruyère). JEUNE HOMME 17 ans, sachant traire et faucher, demande place pour le 1er mars S'adres. à Fré- déric Fragnière, chez M. M. Fragnière, à Gumefens.

MARRONS le kg. Fr. 0.30; 100 kg. Fr. 23. Oranges extra, par kg. 0.70. Mandarines, le kg. 1.10. BONSIGNORI L., LUGANO. A LOUER beau garage. Prix avantageux. S'adresser à M. TORRIANI, BULLE.



Dans le but de faciliter la petite épargne, le
CRÉDIT GRUYÉRIEN

livre des
COFFRETS D'ÉPARGNE
selon dessin ci-dessous.

Ces coffrets, en tôle d'acier, de fabrication SOLIDE et SOIGNÉE, sont munis d'une serrure de sûreté; ils sont pourvus de deux ouvertures pour recevoir, d'un côté, les pièces de monnaies, de l'autre, les billets de banque. Ils ne peuvent être ouverts qu'avec la clef qui reste en possession de la banque.

Une fois les pièces ou les billets mis dans le coffret, il n'est plus possible de les retirer, même en secouant ou en renversant le coffret, de sorte que le contenu ne peut faire autrement que de prendre le chemin de l'épargne.



Les coffrets d'épargne sont remis gratuitement par la Caisse du CRÉDIT GRUYÉRIEN, à toute personne possédant déjà ou se rendant titulaire d'un livret de la Caisse d'épargne de la Banque au montant minimum de Fr 5.—. Cette somme de Fr. 5.—, ainsi que les intérêts, sont mis à la disposition du déposant, à la condition que celui-ci rende intact le coffret à la Caisse de la Banque.

Les coffrets sont numérotés. Pour tous les coffrets, il n'existe qu'une clef qui est gardée par l'Etablissement.

À la convenance du titulaire, et durant les heures d'ouvertures de caisse, les coffrets peuvent être apportés au guichet où ils seront ouverts et le contenu inscrit immédiatement sur le livret d'épargne.

Les intérêts sont comptés et les remboursements s'effectuent aux conditions des dépôts de la caisse d'épargne du Crédit Gruyérien. 3200

Nos magasins seront ouverts les dimanches 19, 26 décembre et le 1^{er} janvier.

A cette occasion, nous accorderons un escompte réel de 10 % sur présentation de cette annonce.

AUX VILLES SUISSES
— VEVEY —

Tout ce qui concerne l'habillement et articles de Messieurs, Jeunes Gens et Enfants.
PRIX AVANTAGEUX
TRACHSEL Frères.

Dimanche 19 décembre, à 3 heures
à l'AUBERGE d'ENNEY

— LOTO —

de la Société de Tir.

invitation cordiale.

Le Comité,

Pommes de table

marchandise de 1^{er} choix sont expédiées promptement, contre remboursement, au prix de Fr. 35.— et 38.— les 108 kg., prises en gare d'Entfelden. Quantité minimale, 50 kg. Prix spéciaux pour wagons de 5000 ou 10.000 kg.
G. BURGER, Unterentfelden, près Aarau.

Vente de bois par soumission

La commune de Morlon offre à vendre par voie de soumission environ 150 m³ de bois de commerce préparé en Mottaux.

Pour voir les bois, le forster sera à la disposition des amateurs lundi 27 décembre, à 14 h., au chalet des Oies, et donnera connaissance des conditions.

Les soumissions indiquant le prix par m³ seront adressées sous pli fermé à M. le Syndic, jusqu'au mercredi 29 décembre, à 18 heures.

Morlon, le 11 décembre 1926.
Le Secrétaire.

A VENDRE

à Bulle, jolie maison d'habitation

avec magasin et atelier, conviendrait spécialement pour artisan. S'adresser à J. GREMAUD, mécanicien, BULLE.

MACHINES à COUDRE

Beau choix Nouveaux modèles 'VERITAS' et 'MUNDLOS' Jos. Gremaud

mécanicien — BULLE —

Vente de bois.

Lundi 20 décembre prochain, la commune de La Tour-de-Trême exposera en vente par voie de mise publique, 2.000 fagots en bûches sapin situés vers la cabane des Villieux.

Rendez-vous des miseurs à 8 h. du soir, au bureau communal. La Tour, le 11 décemb. 1926.
Le Conseil communal.

On demande

de suite dans un café de BULLE une bonne sommelière ainsi qu'une fille de cuisine. S'adres. à Publicitas, Bulle sous P. 2664 B.

A vendre d'occasion un fourneau

tôle garnie, en parfait état. S'adresser à la Croix-Blanche, Riaz.

ON CHERCHE

à acheter une gîte très printannière. Faire offres sous P. 2653 B, à Publicitas, Bulle.

On demande à acheter d'occasion

un traîneau et une luge à billons en bon état S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P. 2662 B.

A VENDRE

une luge à bras. S'adresser à Emile Mathey, Bulle.

Domestique de campagne

si possible sachant traire est demandé pour Noël. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 7774 B.

On cherche à acheter phonographe

en bon état. S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 2701 B.

A vendre

potager à 2 trons, avec bouillotte, état de neuf, chez M. Joseph Privat, Parqueterie Binz, La Tour-de-Trême.

Café de malt Kathreiner Kneipp

le paquet d'une livre ne coûte que 80 cts.

SALON DE COIFFURE pour DAMES et MESSIEURS
Shampoings Manucure Ondulations Marcel
Spécialité de coupe de cheveux pour DAMES.
— MASSAGE —
Soins du cuir chevelu par Mlle GREMAUD, élève diplômée de l'Institut pour l'Hygiène de la chevelure. Méthode et produits de la maison Hunziker Pasches, Vevey.
PARFUMERIE GREMAUD
Grand'rue, 33 -- BULLE -- Téléphone 220.

Mise de bois.

Le mercredi 22 décembre, l'Etat de Fribourg vendra, aux enchères publiques, les bois suivants situés dans la forêt cantonale du DEVIN de MAULES: 45 moules, plusieurs tas de chignons et d'éclaircies, ainsi que quelques plantes de commerce. Rendez-vous des miseurs à l'entrée de la forêt cantonale, côté Maules, à 9 1/2 h. P. 15.148 F. Romont, le 7 décembre 1926.
L'inspecteur des forêts: R. DE GOTTRAU.